

Le CHSCT

Le CHSCT Départemental

Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail

Quel est son rôle ?

Le CHSCT Départemental a pour rôle de participer à la détection et la prévention des risques professionnels. Il contribue à faire connaître les actions de santé au travail. Il est constitué de représentants du personnel (7 titulaires et 7 suppléants) désignés par les organisations syndicales représentatives dans le département. Il a pour rôle de suivre la santé au travail des environ 11000 agents de l'éducation nationale. C'est la direction départemental des service de l'éducation nationale qui le préside. Elle représente l'employeur et doit prendre les mesures pour garantir la qualité de vie au travail.

Ses missions :

- Fiches RSST : le CHSCT procède à une lecture des fiches des registres santé et sécurité au travail.
- Fiches DGI : le CHSCT se rend sur les lieux d'un danger grave et imminent et vérifie que l'employeur a pris les mesures adaptées
- DUER (document unique d'évaluation des risques)
- Faire des visites des écoles, collèges, lycées et services de l'EN.

Qui peut faire appel à lui ?

- Tout personnel titulaire ou contractuel dépendant de l'éducation nationale peut saisir le CHSCT départemental de son lieu d'exercice.
- Les assistants de prévention des EPLE et des écoles peuvent vous aider.

Quand faire appel au CHSCT ?

- Atteinte à mon intégrité physique ou mentale liée au travail.
- Risques liés aux bâtiments, aux locaux, au matériel...
- Violences physiques ou verbales.
- Problème de santé ayant une incidence sur mon travail.

Comment faire appel à lui ?

En contactant le secrétaire de CSHCT par courrier électronique : chsctd-sec-68@ac-strasbourg.fr. Il s'agit d'un représentant du personnel élu par les organisations syndicales. Il ne rend pas compte à l'employeur et décidera en concertation avec vous de la conduite à tenir.

Les services associés :

- la médecine de prévention de l'EN
- le service social des personnels de l'EN
- le conseiller de prévention du département
- l'ISST (inspecteur santé sécurité au travail) de l'EN
- le psychologue du travail

Santé et sécurité au travail dans l'académie de Strasbourg :

<https://www.ac-strasbourg.fr/pro/sante-securite-au-travail/>